



Société XXX

Cahier des charges

Réalisation d'un site de commerce pour l'entreprise Speed Cassoulet

NAAJI Dorian, RAKIC Jules, RABUT Quentin,
RUFFIN Lélian, POISOT Geoffroy

1. Généralités

1.1 Les parties

1.2 Contexte du projet

2. Prestations à réaliser

2.1 Prescriptions générales

2.1.1 L'arborescence du site

2.1.2 Ergonomie du site

2.1.3 Plateformes compatibles et interopérabilité

2.2 Contenu fonctionnel

2.2.1 Page d'accueil

2.2.2 Le catalogue

2.2.3 Identification, création de comptes et espace personnel

2.2.4 Achats, gestion du panier et des commandes

2.2.5 Livraison des produits classiques

2.2.6 Livraisons express des produits frais

2.3 Exigences non fonctionnelles

2.3.1 Charte graphique

2.3.2 Accessibilité

2.3.3 Volumétrie

2.3.4 Hébergement

2.3.5 Référencement

2.3.6 Gestion de la base de données

2.3.7 Gestion des comptes utilisateurs

2.3.8 Gestion des comptes administrateurs

2.3.9 Création du contenu et saisie d'informations

2.3.10 Modalités de mise à jour du site

2.3.11 Aspects juridiques sur les pages

2.3.12 Sécurité

3. Modalités d'exécution de la prestation

3.1 Délais et planning

3.1.1 Délais

3.1.2 Réunions et suivi du projet

3.1.3 Critères d'acceptabilité

3.1.4 Garanties

3.2 Contenus du livrable

3.3 Prix et financement du site

3.3.1 Prix total

3.3.2 Financement du site

3.3.3 Maintenance

3.3.4 Hébergement

3.4 Modalités de la recette

4. Propriété et droits

4.1 Nature de l'obligation

4.2 Propriété intellectuelle

4.3 Confidentialité

4.4 Clause compromissoire

1. Généralités

1.1 *Les parties*

L'entreprise Speed Cassoulet est une SA à l'immatriculation SIRET 1111 et au capital de 965 000 €. Son activité est la vente de produits alimentaires.

L'entreprise Speed Cassoulet sera représentée par Monsieur X, directeur de l'entreprise.

L'entreprise XXX est une SA spécialisée en informatique immatriculée au numéro de SIRET 2222 et au capital de 155 000 €. Son activité principale est la conception de sites internet. Le site que souhaite faire réaliser Monsieur X, directeur de l'entreprise Speed Cassoulet sera réalisé par cette société informatique. Celle-ci sera représentée par Monsieur Y, chef de projet au sein de l'entreprise XXX.

Les prises de contact se feront entre les deux représentants désignés des entreprises respectives.

1.2 *Contexte du projet*

Speed Cassoulet souhaite élargir sa clientèle. Pour ce faire, elle désire réaliser un site internet qui servira à la fois de site vitrine et de site de vente. La partie vitrine permettra de présenter l'entreprise et ses produits, tandis que la partie concernant la vente permettra de commander des produits dérivés ainsi que des produits frais en livraison express dans certaines villes.

Le niveau de connaissances technologiques de Monsieur X et de ses clients est celui d'un utilisateur classique, la société Speed Cassoulet s'attend à un site aisé d'utilisation et de gestion.

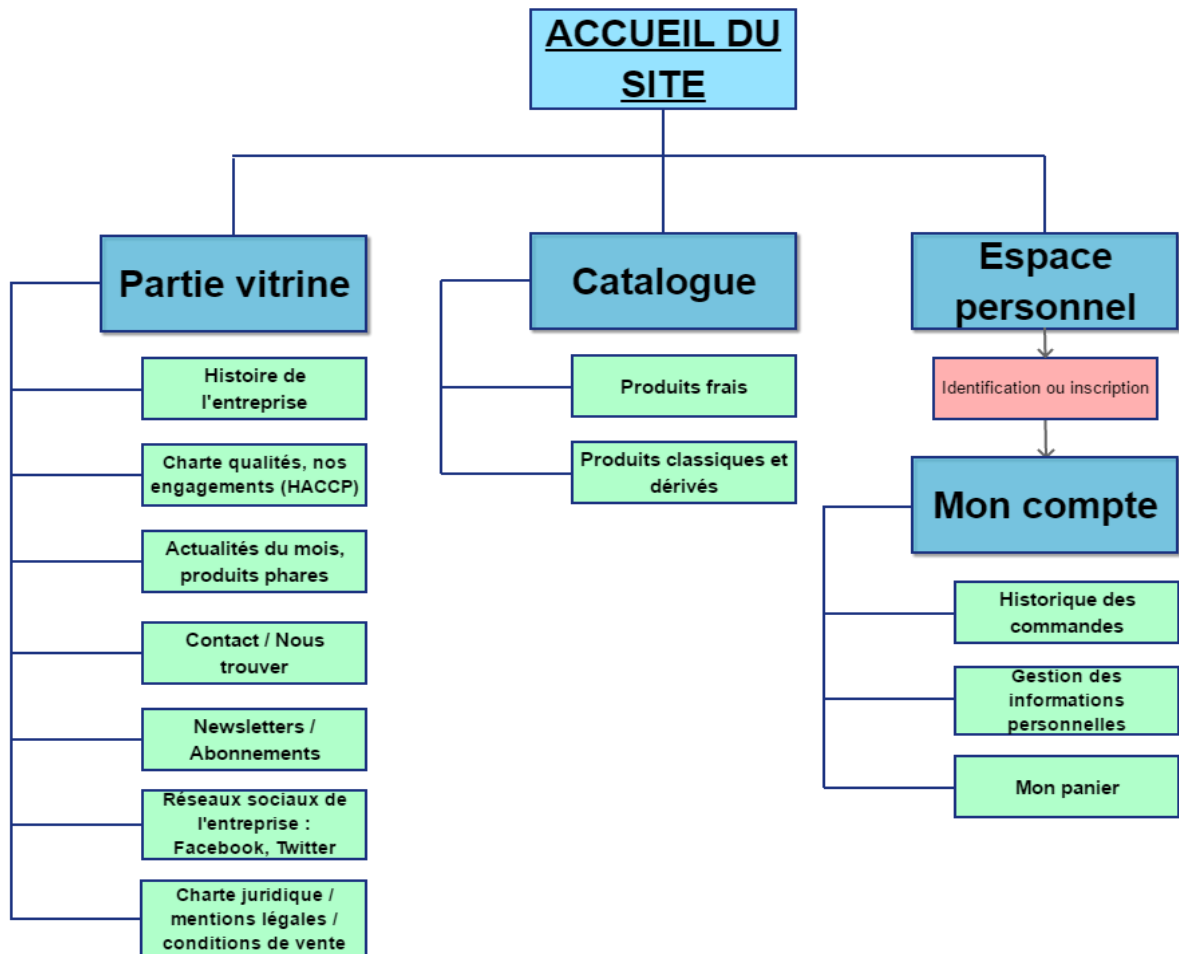
Dans ce projet, les développeurs de XXX devront partir de 0 puisqu'il n'y a aucun existant, ce site est le premier réalisé par Speed Cassoulet.

La société Speed Cassoulet s'engage à collaborer activement avec son prestataire XXX dans la mesure du possible et toutes les précisions que souhaitera obtenir le prestataire sur des aspects qui lui semblent importants lui seront données.

2. Prestations à réaliser

2.1 Prescriptions générales

2.1.1 L'arborescence du site



2.1.2 Ergonomie du site

Il est attendu du site une certaine simplicité d'utilisation, conférant à l'utilisateur un confort de navigation. La structuration des pages devra être claire, dotée d'onglets de navigation ou de menus permettant à l'utilisateur où qu'il soit de retourner sur la page d'accueil, la partie vitrine ou alors la partie commerce du site.

2.1.3 Plateformes compatibles et interopérabilité

Le site devra être accessible depuis n'importe quel navigateur web, sur PC, smartphone ou tablette. Il est attendu une compatibilité pour les navigateurs Google Chrome, Microsoft Edge, Mozilla Firefox, Opera et Safari dans leurs versions les plus récentes.

De plus, le site devra être adaptatif quant aux potentiels changements de technologie liés aux navigateurs ou appareils permettant d'accéder au site, facilitant ainsi la maintenance du site.

2.2 Contenu fonctionnel

2.2.1 Page d'accueil

Sera la première impression qu'aura le client de la société Speed Cassoulet. Elle doit ainsi faire découvrir aux clients le producteur, en mettant en avant les produits phares proposés, et quelques actualités. Cette page permettra d'accéder - via un menu (cf. 2.1.2) de navigation - aux principales pages du site. Elle sera en accord avec la charte graphique décidée avec la société XXX.

2.2.2 Le catalogue

La page type d'un produit devra afficher le nom du produit, son prix (TVA comprise), sa catégorie (produit frais ou classique), les avis, une photo du produit ainsi qu'une description, et sera en accord avec la charte graphique décidée avec la société XXX.

Le catalogue du site Speed Cassoulet doit référencer tous les produits que la société souhaite ajouter via ses comptes administrateurs (cf. 2.3.8). Un moyen d'ajout de produit uniquement disponible aux administrateurs doit donc être créé, permettant de créer et de référencer un produit rapidement, en saisissant le nom du produit, son prix, sa description, sa catégorie et en ajoutant une photo.

Les produits devront être divisés en deux catégories. Les produits frais d'une part et les produits classiques et dérivés de l'autre. Les produits frais devront pouvoir être livrés en moins de 30 minutes (cf. 2.2.6) sous certaines conditions.

La gestion du stock des produits et l'affichage de leur disponibilité devra se faire grâce au logiciel de gestion de stock déjà présent chez le client Speed Cassoulet. Le catalogue devra disposer d'un moteur de recherche classique de site de vente avec référencement : organisation par prix ascendant / descendant, par popularité, par nom.

2.2.3 Identification, création de comptes et espace personnel

Le site doit permettre à l'utilisateur de s'identifier ou de s'inscrire avant de passer et confirmer sa commande, via une adresse e-mail qui servira d'identifiant et un mot de passe.

Les éléments à renseigner lors de la création de compte sont spécifiés dans la partie 2.3.7.

L'utilisateur doit également pouvoir s'identifier depuis n'importe quelle partie du site, afin d'accéder, s'il le souhaite, à son espace personnel « Mon compte ».

Chaque compte utilisateur disposera d'un accès personnel à sa page « Mon compte », permettant d'obtenir les factures des anciennes commandes passées et éventuellement de modifier les informations personnelles renseignées lors de l'inscription.

Chaque utilisateur identifié pourra laisser un avis sur une commande passée, avis qui sera traité et validé via un compte administrateur et qui sera affiché sur la page du produit concerné par la commande dans une rubrique appropriée.

2.2.4 Achats, gestion du panier et des commandes

Une fois la commande du consommateur confirmée, celui-ci devra choisir son moyen de paiement sur une page sécurisée où il réglera sa commande par carte bancaire via un protocole 3-D Secure utilisé par la majorité des sites de vente et via PayPal. Les paiements par chèques ne sont pas acceptés. Le prestataire devra entièrement s'occuper de la mise en place des technologies et systèmes de transaction afin que tout soit en ordre lors de la livraison du site.

Le client Speed Cassoulet souhaite également que, dans le soucis d'une meilleure visibilité pour le consommateur, le site dispose d'une gestion des achats via un panier, facilement consultable depuis n'importe quelle page du catalogue consulté et modifiable avant confirmation de commande.

La gestion de commande devra gérer les aspects ordonnés suivants :

- Affichage d'un récapitulatif du panier : chaque produit présent dans le panier, son prix ainsi qu'un total du prix des articles dans le panier.
- Affichage de la disponibilité des produits. Si le produit choisi est indisponible, l'utilisateur passant commande est notifié et un rappel par e-mail lui est proposé pour l'informer quant à la disponibilité du produit. La commande ne peut aboutir si le produit n'est pas en stock.
- Choix du mode de livraison et rappel des délais de livraison estimés.
- Saisie de codes de réduction si le consommateur en dispose.
- Affichage du prix total de la commande (avec TVA), livraison comprise.
- Gestion du paiement.
- Envoi d'un e-mail de confirmation de commande à l'utilisateur lorsque la commande est payée.

2.2.5 Livraison des produits classiques

Les produits classiques et dérivés devront pouvoir être livrés de manière traditionnelle :

- Normal : mode de livraison le plus économique, pour des articles peu encombrants et/ou de faible valeur, sans suivi ni signature)
- Suivi : le consommateur peut suivre l'acheminement de la commande, le numéro de suivi est fourni par la société Speed Cassoulet via un compte administrateur dès expédition de la commande sans remise contre signature)
- Point relais : le consommateur peut choisir la livraison dans un point relais proche de chez lui parmi ceux proposés.
- Recommandé So Colissimo : le consommateur bénéficie d'un suivi de colis ainsi que des garanties proposées par So Colissimo
- Recommandé Chronopost : Le client bénéficie d'un suivi de colis ainsi que d'une livraison par Chronopost contre signature.

N'importe quel utilisateur possédant un compte administrateur doit pouvoir envoyer un e-mail au consommateur ayant passé commande une fois que sa commande a été expédiée. Il doit également pouvoir renseigner le numéro de suivi via un champ adapté.

Le calcul des frais de ports devra être entièrement géré par le prestataire en fonction des adresses renseignées par les consommateurs et des modes de livraison choisis.

2.2.6 Livraisons express des produits frais

Devront pouvoir être livrés en moins de 30 minutes les produits appartenant à la catégorie « Produits frais » aux consommateurs situés dans la zone livrable. Pour ce faire, Speed Cassoulet souhaite faire réaliser un système de livraison express en plus de la livraison classique de produits, dans 3 villes françaises : Paris, Marseille et Lyon.

Lorsque l'utilisateur a passé commande sur le site, une notification de la commande passée avec toutes les informations concernant celle-ci (adresse et produits commandés) doit arriver chez le partenaire local - disposant de PC et de tablettes - le plus proche de l'adresse du client sur l'application de gestion de stocks de Speed Cassoulet et par e-mail, permettant ainsi la préparation immédiate de la commande.

Si l'utilisateur tente de passer commande alors que son adresse n'est pas située dans une des trois villes citées, la commande ne peut aboutir.

Le calcul des frais de livraisons devra être entièrement géré par le prestataire en fonction de l'éloignement entre l'adresse de l'utilisateur ayant passé commande et l'adresse du partenaire local le plus proche préparant la commande

Ces commandes seront gérées différemment des livraisons classiques, le prestataire s'engage ainsi à implémenter une partie «Livraison Express» permettant de répondre aux besoins énoncés.

La gestion de la logistique chez les partenaires locaux n'est pas à gérer par le prestataire.

2.3 Exigences non fonctionnelles

2.3.1 Charte graphique

La charte graphique et l'interface homme-machine sera entièrement réalisée par le prestataire dans les délais prévus à cet effet. Son élaboration se déroulera dans le cadre du projet et sera donc suivie lors des réunions entre le client et le prestataire. L'entreprise XXX et le client se mettront d'accord sur cette charte lors de ces réunions et le prestataire devra, lors des réunions futures, présenter des ébauches confirmées ou non par le client.

2.3.2 Accessibilité

Le site Speed Cassoulet devra être conforme aux normes W3C afin que chacun puisse accéder au site, peu importe le support, le moteur de recherche ou la personne qui l'utilise. De ce fait, les personnes souffrant de handicap visuel tel que le daltonisme pourront utiliser une version du site adaptée à leur handicap. De plus, les handicaps cognitifs, auditifs ou moteurs devront être eux aussi pris en charge, dans la mesure du possible, avec une adaptabilité du site aux différents handicaps concernés afin de ne pas entraver l'utilisation du site à ces personnes.

2.3.3 Volumétrie

Le site Speed Cassoulet devra offrir un panel large de produits. En faisant une estimation approximative du nombre de produits totaux que le client désire promouvoir à travers le site, on obtient une cinquantaine de produits divers présents dans le catalogue destiné à la vente en ligne. Dans le catalogue destiné à la vente de produit frais et de livraison à domicile, les produits seront présents dans un nombre plus restreint puisque ce catalogue concernera uniquement la vente de cassoulet et de la bouteille de vin l'accompagnant. Cela étant, ce catalogue devra proposer l'ensemble des recettes de cassoulet proposées par l'entreprise Speed Cassoulet ainsi que toutes les bouteilles vendues par l'entreprise.

La fréquentation possible du site devra être prise en compte par le prestataire afin d'adapter la capacité du serveur hébergeant pour éviter tout dysfonctionnement liée à la surcharge de celui-ci. Ainsi, le prestataire devra travailler en adéquation avec les ambitions de l'entreprise Speed Cassoulet pour adapter le site à la variation de fréquentation suivant les périodes de l'année. En effet, le cassoulet étant un produit d'été, il faut anticiper une affluence plus élevée dans la période de Mai à Septembre que pendant le reste de l'année.

2.3.4 Hébergement

Le site Speed Cassoulet devra être hébergé sur un serveur performant et facilement modulable. De plus, le prestataire XXX devra répondre à un certain nombre d'aspects sur la mise en place du serveur :

- L'hébergeur devra être assez puissant pour gérer l'affluence des visiteurs sans interférer au bon fonctionnement du site, c'est-à-dire qu'il devra gérer une affluence au moins égale à l'affluence maximale hypothétique (cf. 2.2.3)
- Le serveur devra être initialement en capacité de stocker les informations et données de milliers d'utilisateurs et avoir la possibilité de stocker le double du site fonctionnel.
- Le serveur devra héberger une base de données de type MySQL ou SQL Developer afin d'avoir un accès plus simple à celle-ci. (cf. 2.3.6)
- Le serveur devra stocker le code complet du site.
- Le serveur devra être entièrement sauvegardé sur un disque dur secondaire de secours afin de prévenir toute panne ou tout dysfonctionnement.

2.3.5 Référencement

Tous les contenus présents ou futurs qui ne nécessitent pas d'authentification particulière devront être entièrement indexables sur les principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing, ...). Tous les futurs intervenants de Speed Cassoulet qui seront susceptible modifier le contenu du site devront avoir la possibilité de modifier les informations (mots clé, URL, ...) qu'ils pensent impertinentes ou mal indexées. De plus, le client souhaite avoir accès à des statistiques sur la fréquentation du site afin de toujours améliorer ses services, c'est pourquoi le prestataire devra installer et configurer l'outil Google Analytics qui permettra au client d'accéder à ces statistiques.

2.3.6 Gestion de la base de données

Comme exprimé précédemment (cf. 2.3.4), le client souhaite que le système de gestion de base de données soit MySQL ou SQL Developer, le prestataire jugera lequel est le plus adapté pour un site de commerce en ligne. Néanmoins, la conception de la base de données devra être complète et ce de manière à ce qu'aucun développement supplémentaire soit nécessaire en cas d'un éventuel changement de SGBD de l'entreprise du client.

2.3.7 Gestion des comptes utilisateurs

Speed Cassoulet souhaite que chaque utilisateur du site désirant passer une commande aura un formulaire d'inscription à remplir.

Celui-ci comportera :

- Nom
- Prénom
- Adresse Mail
- Mot de passe
- Adresse du domicile
- N° de téléphone

De plus, afin de fidéliser les clients, une Newsletter sera proposée au client qui choisira de la recevoir ou non lors de l'inscription. Chaque client devra avoir accès à ses données personnelles et devra pouvoir les modifier à tout moment depuis l'espace « Mon compte ».

2.3.8 Gestion des comptes administrateurs

Les utilisateurs des comptes administrateurs devront pouvoir gérer le catalogue, les différentes promotions et toutes les ventes flash proposées aux clients. Ils seront ainsi capables d'ajouter, de modifier ou de supprimer un produit. Un outil de gestion interne au site doit donc être disponible, permettant d'ajouter / modifier le nom, le prix, la description, la catégorie et la photo du produit. De plus, lors de l'ajout d'un produit, la disponibilité du dit produit doit être gérée grâce à l'application de gestion de stocks présente chez le client. Ils seront également capables de modérer les avis laissés par les comptes utilisateurs.

Des droits d'administrateur leur seront conférés, permettant d'accéder à un espace « Administration », inaccessible pour un utilisateur classique. Cet espace sera ergonomique et simple de compréhension pour permettre à tout utilisateur ayant ces droits d'utiliser facilement et sans connaissance particulière les outils d'administration énoncés précédemment de cet espace.

2.3.9 Création du contenu et saisie d'informations

La saisie du contenu initial sera assurée par le prestataire lors de la création du site. Celui-ci devra rentrer toutes les informations fournies par le client lors des réunions et remplir le catalogue selon la demande du client. Cependant, la création et la saisie de tout nouveau contenu devra être possible à travers les comptes administrateurs et l'espace qui leur est dédié.

2.3.10 Modalités de mise à jour du site

Les mises à jour du contenu du site seront assurées par les administrateurs du site qui devront pouvoir facilement modifier tout le contenu sans avoir à modifier le code source du site. Cependant si des mises à jour fonctionnelles sont demandées par le client, le prestataire responsable de la maintenance devra répondre à la demande du client dans les délais qui lui seront fournis lors d'une réunion dédiée.

2.3.11 Aspects juridiques sur les pages

Le prestataire devra fournir dans le site une charte d'utilisation qui comportera plusieurs parties :

- Les conditions générales d'utilisation qui devront être respectées par le client une fois inscrit afin de pouvoir utiliser les services proposés.
- Les conditions générales de vente qui devront être respectées par le consommateur mais aussi par l'entreprise Speed Cassoulet lors d'une démarche commerciale entre les deux acteurs.
- Le client devra se soumettre aux chartes réglementant l'utilisation des pages du site internet, c'est-à-dire les principales chartes que sont la CNIL et la LCEN.

Cette charte d'utilisation pourra être rédigée par le prestataire lui-même s'il dispose des compétences requises pour ce faire. Néanmoins, si cela semble pour le prestataire hors de son champ de compétences, il peut faire appel à un sous-traitant, qui sera choisi en accord avec le client lors des réunions prévues le cas échéant.

2.3.12 Sécurité

Les membres du site ne pourront accéder qu'à leurs données personnelles. Les comptes administrateurs auront accès à toutes les données personnelles d'un membre sauf le mot de passe et les coordonnées bancaires utilisées lors des achats. Ces deux informations seront sécurisées à l'aide de techniques de cryptages et feront l'objet d'une déclaration au CNIL par le prestataire. Cependant, certaines informations de connexion seront enregistrées à la demande de Speed Cassoulet à des fins statistiques. Ainsi, en accord avec les règles établies par la CNIL, les informations enregistrées seront :

- L'identifiant de l'utilisateur
- L'adresse IP de la machine utilisée pour la connexion

La société XXX veillera à rendre le site Speed Cassoulet auto-immun aux tentatives de piratage informatique en utilisant des technologies de cryptage des données sensibles (ID numérique...) appropriées.

Lors de la création du compte, afin de s'assurer de la réelle existence de la personne, un mail de vérification sera envoyé et un captcha devra être rempli par l'utilisateur.

3. Modalités d'exécution de la prestation

3.1 Délais et planning

3.1.1 Délais

Le projet devra être livré à l'entreprise Speed Cassoulet le 31 Juillet et sa mise en service aura lieu le 1er Août. Lors de la mise en place du projet, un planning des tâches devra être élaboré et sera validé lors de réunions mensuelles.

3.1.2 Réunions et suivi du projet

Afin de veiller au bon déroulement du projet, des réunions mensuelles seront organisées entre le directeur de Speed Cassoulet et le représentant de la société XXX responsable du projet. Ces réunions auront pour but de s'assurer de la bonne avancée du projet et du maintien du prestataire dans le planning initial. Suite à ces réunions, le chef de projet avec l'accord du directeur de Speed Cassoulet validera ou non le projet.

3.1.3 Critères d'acceptabilité

Lors de ces réunions, l'avancée du projet sera vérifiée par le chef de projet et le directeur de Speed Cassoulet qui se baseront sur ces critères :

- Tenue des délais
- Respect du planning établi
- Démonstration de l'avancée du produit
- Présentation de la liste des tâches achevées du projets
- Annonce des tâches à présenter lors de la prochaine réunion

Si le chef de projet et le directeur de Speed Cassoulet jugent que ces critères ont été remplis alors ils valideront le projet et sa poursuite.

3.1.4 Garanties

Garanties apportées pour la tenue des différents jalons et qui fixent les clauses pénales. Si des retards sont pris, des pénalités seront appliquées en fonction des perturbations engendrées pouvant mener à l'arrêt total du projet. De plus, afin d'éviter tout problème, les réunions et entretiens seront entièrement enregistrés et seront utilisés comme preuves en cas de de litige.

3.2 Contenus du livrable

L'entreprise Speed Cassoulet attend de l'entreprise XXX la livraison des contenus suivant à la date établie précédemment :

- L'adresse URL du site Speed Cassoulet
- Les codes et informations nécessaire pour l'administration complète du site
- Une documentation exhaustive du site (Administrateurs et membres)
- La base de données du site
- Les cas d'utilisations du site

De plus, le maître d'ouvrage devra présenter une explication du code au client dans l'éventualité d'un changement de prestataire dans la maintenance du site.

3.3 Prix et financement du site

3.3.1 Prix total

Le prix total de la prestation établi en accord avec l'entreprise XXX s'élève à XXX XXX€ pour la création et le déploiement du site. Les coûts supplémentaires liés à la maintenance et l'hébergement sont établis dans les paragraphes les concernant.

3.3.2 Financement du site

Une fois le site lancé, il devra pouvoir s'autofinancer à l'aide de l'affichage de publicités. Cependant ces réclames devront rester discrètes et ne pas nuire à l'image du site et de l'entreprise

3.3.3 Maintenance

La maintenance du site Speed Cassoulet sera assurée par l'entreprise XXX au forfait de X XXX€ par an. Cependant celle-ci doit assurer un fonctionnement du site d'au moins 360 jours par an sans quoi des indemnités seront prélevées sur le montant du. De plus, l'entreprise Speed Cassoulet, si elle n'est pas satisfaite de la prestation de l'entreprise XXX, peut à tout moment résilier ce contrat et faire appel à un autre prestataire.

3.3.4 Hébergement

Le choix de l'hébergeur se fera lors d'une réunion prévue à cet effet dans laquelle les deux parties que sont le client (Speed Cassoulet) et le prestataire (XXX) devront arriver à un accord. Les factures annuelles liées à l'hébergement du site seront entièrement couvertes par le client et si possible dans sa majorité par l'autofinancement du site.

3.4 Modalités de la recette

Avant le déploiement du projet, le produit devra passer un test d'acceptation visant à vérifier si celui-ci répond bien à tous les critères émis dans le cahier des charges. Une recette peut être prononcée sans réserve, avec réserve ajournée ou refusée :

- La recette est prononcée sans réserve si le produit ne présente aucune anomalie
- La recette est prononcée avec réserve si le produit présente des anomalies mineures n'empêchant pas le fonctionnement de celui-ci
- La recette est ajournée si le produit présente des anomalies majeures ou empêchant son bon fonctionnement. La recette sera ajournée le temps que la ou les anomalies concernées soit réparées.
- La recette est refusée si elle a subi deux ajournements successifs entraînant une réunion qui amènera un autre ajournement ou la résiliation complète du contrat ainsi que la réclamation des dommages et intérêts liés à celui-ci.

4. Propriété et droits

4.1 Nature de l'obligation

Pour l'accomplissement de l'ensemble des tâches attribuées au prestataire, celui-ci s'engage à donner ses meilleurs soins.

La présente obligation n'est que pure obligation de moyens.

4.2 Propriété intellectuelle

La propriété du site internet, réalisé en application du présent contrat, est attribué au client. A cette fin, le prestataire transfère au client tous les droits sur l'œuvre précitée : droit de reproduction, droit de représentation, droit d'usage, de détention, d'adaptation, de commercialisation... et plus généralement, tous droits d'exploitation.

La présente cession vaut pour une durée illimitée. Le prestataire s'interdit pour l'avenir toute exploitation du site. Le client acquiert donc la propriété du site, au fur et à mesure de son élaboration.

4.3 Clause de confidentialité

Cette clause s'applique au cahier des charges concernant la réalisation d'un site de e-commerce pour l'entreprise Speed Cassoulet par le prestataire XXX.

La clause est établie entre la société Speed Cassoulet (client) représentée par Monsieur X et la société XXX (prestataire), représentée par Monsieur Y.

Le client accepte de communiquer certaines informations confidentielles, selon les termes et conditions suivantes :

Article 1 : Confidentialité

Le client déclare que toutes les informations qui pourront être énoncées sont sa propriété exclusive.

Celui-ci accepte de les communiquer au prestataire pour réaliser la tâche à laquelle il a été sollicité : réalisation d'un site de e-commerce.

Les informations sont strictement secrètes et confidentielles et le prestataire s'engage à ne les divulguer auprès de quiconque, si ce n'est auprès de ses développeurs et membres de son personnel à charge de la réalisation du site.

Ne sont pas visées par la présente clause :

- Les informations déjà possédées par le prestataire au moment de leur communication (en supposant que le prestataire soit en mesure de prouver qu'il possédait déjà celles-ci).
- Les informations accessibles publiquement quant au client.

Le prestataire s'engage à utiliser les informations communiquées uniquement dans le cadre de la réalisation de la tâche – la réalisation d'un site de e-commerce.

Article 2 : Limites de la circulation des informations

Le prestataire s'engage à respecter les aspects suivants :

- Le client ne demande au Prestataire aucun droit ou licence sur l'ensemble des informations communiquées
- Les données enregistrées sur le serveur d'hébergement après mise en service du site le 1^{er} août sont la stricte propriété du client.
- L'ensemble des informations ne présente aucun droit ou licence.

Article 3 : Durée

Le prestataire s'engage à respecter l'ensemble des modalités énoncées concernant la confidentialité pour une durée de 5 ans à compter de sa signature du présent contrat. Une quelconque violation de cette clause sera le lieu d'un préjudice immédiat pour le client, ce dernier se réservant tout droit d'action quant à la réparation du dommage subi.

4.4 Clause compromissoire

Le client et le prestataire du cahier des charges conviennent expressément que toute contestation ou tout litige susceptible de survenir, lors de l'interprétation ou de l'exécution du contrat sera résolue via une procédure d'arbitrage soumise au centre d'arbitrage AAA, (située à l'adresse BBB) conformément au règlement que les parties déclarent connaître et accepter.